



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 73521

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le financement concernant le champ sanitaire et médico-social des établissements de la FEHAP, fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privé, dans le secteur du handicap. L'APIGHREM, association pour l'insertion des grands handicapés respiratoires et moteurs, est préoccupée par l'incertitude qui persiste sur l'attribution des financements en matière sanitaire et médico-sociale. Les établissements de la FEHAP, dont les établissements APIGHREM sont adhérents, se sont engagés à maintenir le niveau de qualité de la prise en charge des usagers. L'absence, ou l'insuffisance, de financements conduirait inévitablement à des réductions d'emploi. Alors les efforts entrepris seraient vains, car les effets porteraient directement sur une baisse du niveau de la qualité, indispensable pour les usagers. Par ailleurs, la réduction des effectifs n'est pas concevable dès lors que le développement de l'emploi est la priorité. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour répondre aux revendications des associations concernées et concrétiser les financements attendus.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73521

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8505